

## ENJEUX PAIE & RH

# de votre CCN établissements & services pour personnes inadaptées & handicapées (IDCC 413, dite « 66 »)

1

### LE CALCUL COMPLEXE DU SALAIRE DE RÉFÉRENCE

Le salaire minimum garanti pour un salarié à temps complet est égal au salaire mensuel brut minimum de l'indice de base, soit 403 points (ou 413 points avec sujétions d'internat). La valeur du point est de 3,93€ depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Au salaire mensuel brut minimum doivent s'ajouter les éléments suivants, le cas échéant :

- le surclassement « internat »,
- les indemnités de sujétions spéciales,
- l'indemnité de « risques et sujétions spéciales »,
- la majoration familiale de salaire.

Pour déterminer le salaire minimum des salariés, il faut multiplier le coefficient applicable au salarié par la valeur du point, à savoir 3,93€. Le coefficient est déterminé dans la Convention Collective selon la fonction et l'ancienneté du salarié.

#### LA RÉPONSE NIBELIS :

➤ Fiabilisez le versement du salaire de référence indiciaire

La fiche salarié Nibelis comporte un onglet dédié à la CCN 66, dans lequel l'utilisateur peut renseigner toutes les informations nécessaires pour le calcul fiable du salaire de référence indiciaire. Coefficient, valeur du point et taux apparaissent sur les bulletins de paie.

2

### LES SPÉCIFICITÉS DU TRAVAIL DU DIMANCHE ET DU TRAVAIL DE NUIT

En cas de travail du dimanche, il est prévu le versement d'une indemnité égale à 2 points par heure de travail effectif, soit  $3,93 \times 2 = 7,86$  par heure.

Pour les personnels de soins et d'animation travaillant de 21 heures à 6 heures du matin, la convention collective prévoit un repos égal à 1 heure, considéré comme temps de travail dans cette période.

#### LA RÉPONSE NIBELIS :

➤ Fiabilisez les compensations appliquées en cas de travail de nuit ou du dimanche

La solution Nibelis identifie et applique les traitements de paie spécifiques aux différents types de personnel que vous employez. Le logiciel comporte notamment des rubriques dédiées au travail de nuit. Ainsi, les heures effectuées sont rémunérées selon les standards conventionnels. Repos compensateur ou versement de primes horaires, les contreparties octroyées pour les heures de nuit ou le travail du dimanche sont calculées automatiquement par la solution.

# 3

## LES CONGÉS TRIMESTRIELS ACCORDÉS À CERTAINES CATÉGORIES DE SALARIÉS

Pour chacun des trimestres ne comprenant pas le congé principal (abstraction faite des week-ends et des jours fériés), certains salariés bénéficient de congés supplémentaires. Quelques exemples :

- Pour les non-cadres :
  - personnel d'administration et de gestion : 3 jours consécutifs ;
  - personnel psychologique et paramédical (psychologue, chef de service paramédical, ergothérapeute, kinésithérapeute, orthophoniste, orthoptiste, psycho-rééducateur) : 6 jours consécutifs.
- Pour les cadres :
  - directeur, directeur adjoint, chef de service éducatif, chef de service pédagogique, éducateur technique chef, chef de service animation, assistant social chef, psychologue, chef de service paramédical : 6 jours consécutifs ;
  - cadres techniques et administratifs : 3 jours consécutifs.

### LA RÉPONSE NIBELIS :

➤ Sécurisez la gestion des congés trimestriels

La solution Nibelis calcule automatiquement le droit aux congés trimestriels et applique l'option retenue par l'entreprise : comparaison maintien / 10<sup>e</sup> ou maintien strict.

Acquisitions et indemnités sont ainsi fiabilisées.

# 4

## LES PROJECTIONS BUDGETAIRES

Les entreprises relevant de la CCN 66 sont en quête d'outils qui les aident à construire leur budget et à projeter leur masse salariale en vue de l'obtention de financements publics.

### LA RÉPONSE NIBELIS :

➤ De puissants outils pour des simulations budgétaires fiables.

Nibelis propose un état de gestion permettant de réaliser une projection du salaire suivant l'ancienneté des salariés. Les simulations peuvent être effectuées sur l'année en cours et les 5 années suivantes. Le résultat est disponible avec un découpage par société, par établissement, par codes analytiques, par postes.

La solution Nibelis permet aussi de produire l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) ainsi que l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD).

Sont également disponibles en automatique l'analyse des effectifs et l'atterrissage de fin d'année.